

conclusion: le Gouvernement sait que la mesure proposée fait le jeu des grandes entreprises au détriment du petit détaillant et du consommateur. Afin d'empêcher le consommateur de comprendre ce qui se passe, d'empêcher que le débat ne fasse ressortir cette vérité, le Gouvernement a maintenant recours à la clôture.

Parmi tous ceux que la mesure intéresse, seules les plus grandes entreprises de vente au détail au Canada veulent la mesure. Qu'on ne l'oublie jamais. Ce sont les plus grands parmi les magasins à succursales qui la favorisent. Tous les petits détaillants, sans exception, les commerçants indépendants qui travaillent depuis des années à constituer leur entreprise, à la maintenir, s'opposent à la mesure.

Lorsque nous demandons au Gouvernement de nous présenter des faits, au lieu de s'en tenir aux théories qui signent l'arrêt de mort des petits; lorsque nous lui demandons de prouver ce qu'il avance, de démontrer que la mesure à l'étude sera à l'avantage du consommateur, on nous met le bâillon. Mais il y a à cela une seule et unique raison: le Gouvernement n'a pas de preuves pour appuyer ses dires lorsqu'il prétend que la mesure sera à l'avantage du consommateur. Le Gouvernement sait que, si le débat pouvait se poursuivre et qu'on pût exposer le fond du projet de loi, tous les Canadiens se rendraient parfaitement compte que la mesure, au lieu d'être à l'avantage du consommateur, sera plutôt à son détriment à la longue, et que le seul groupe à en bénéficier sera celui des puissants hommes d'affaires, amis du Gouvernement. Voilà pourquoi il s'efforce de mettre fin au débat et pourquoi, en vertu de la motion du ministre des Transports, il propose la clôture et empêche ce fait d'être connu.

Monsieur l'Orateur, je regrette que le Gouvernement croie opportun de recourir à de telles mesures. Vous vous rendez certainement compte, dans le poste impartial que vous occupez, tout comme le public s'en rendra compte, que le Gouvernement a perdu toute notion de sa responsabilité envers le public, de l'obligation qu'il a de sauvegarder l'indépendance de l'homme d'affaires canadien et qu'il adopte une ligne de conduite parfaitement conforme à l'intérêt des monopoles et des commerçants puissants.

**M. J. W. Noseworthy (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, malgré tout ce qu'on a dit à la Chambre et en dépit des termes qu'on a employés, je suis d'avis que tous les groupes ne songent qu'à une chose en ce qui concerne le projet de loi à l'étude: trouver le meilleur moyen d'enrayer l'expansion des monopoles au pays. Je suis convaincu que c'est le but que visent le Gouvernement aussi bien que

les groupes de l'opposition. Nous différons cependant d'opinion sur la méthode à adopter en vue de freiner l'expansion de ces monopoles.

Je me demande si, en appuyant ce projet de loi, nous ne contribuons pas involontairement à favoriser l'expansion des monopoles que nous voulons détruire. A mon avis, c'est là ce qui inquiète les membres des groupes de l'opposition. Je suis certain aussi que bien des libéraux se demandent si la mesure ne contribuera pas à l'essor d'une forme de monopole tout en cherchant à restreindre la puissance d'une autre.

Le premier ministre (M. St-Laurent) a manifesté cette inquiétude. Il nous a assurés que si l'on s'aperçoit, une fois la mesure en vigueur, que les monopoles s'occupant des ventes au détail et de la distribution commerciale en profitent pour se lancer dans une guerre des prix et exploiter les petits marchands, on modifiera la loi ou on en présentera une autre en vue d'y remédier. Le ministre de la Justice (M. Garson) nous a également donné cette assurance. D'autre part, le représentant de Spadina (M. Croll) a formulé de graves menaces à l'endroit des grandes entreprises dans le domaine de la distribution commerciale qui oseront s'adonner à de telles pratiques.

Cela, à mon avis, ne suffit pas. Je pense que la Chambre a le droit d'attendre du Gouvernement qu'il la renseigne bien plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici sur ses intentions précises, qu'il lui dise comment il entend surmonter la difficulté dès qu'elle se présentera. Je crois qu'il y a ici un grave danger et que le Gouvernement n'est pas, d'ailleurs, sans le savoir. Il ne dispose d'aucune mesure législative pour le combattre. Il me semble qu'on pourrait justement en voter une sans retarder indûment l'adoption de ce bill-ci.

Je suis tout à fait persuadé que, s'il le désire, le Gouvernement peut modifier le projet de loi ou en présenter un autre qui servirait à pallier les inconvénients auxquels il songe lui-même, sans attendre que le mal soit fait. Il me semble que ce serait une façon bien plus rationnelle d'aborder ce problème. Pourquoi attendre que le mal soit fait, pour soumettre à la Chambre une mesure destinée à le guérir, lors même qu'il puisse désormais être sans rémission?

D'autres propositions encore ont été rejetées par la Chambre. Notre proposition a été décriée par le parti conservateur comme étant socialiste. Je désire consigner au hansard le vœu présenté au comité dans le mémoire de la *Drug Trading Company*. L'introduction du mémoire indique que la compagnie com-